

Extrait des Registres des Délibérations CONSEIL MUNICIPAL de LATHUILE

Séance du 25 mai 2026

L'an deux mille vingt six et le 25 mai à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Hervé BOURNE, Maire

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 13

Qui ont voté : 15

Date convocation : 18/05/2026

Présents : Hervé BOURNE, Jérôme CAPRON, Stéphanie JOSSERAND, Josette OUDIN, Maxime BERTHE, Laurence MIGNOT, Théry GRAS, Gwénaëlle DUNAND-CHATELLET, Laurence DOIRE, Mike DOS SANTOS, Fabien ANDRE, Robert MARECHAL, Audrey GUEGAN,

Absents, excusés : Sophie CAVAGNOD, Robert ZONI

Ont donné procuration : Sophie CAVAGNOD à Josette OUDIN, Robert ZONI à Audrey GUEGAN

A été nommée secrétaire de séance : Madame Josette OUDIN

DL2026-39

ETUDE DE STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE INSTALLATION SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À L'ÉCOLE - PLAN DE FINANCEMENT SYANE

Monsieur le Maire, expose que,

LE SYNDICAT DES ÉNERGIES ET DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE (SYANE), envisage de réaliser, dans le cadre de son programme 2026 une étude de structure complémentaire pour le développement d'une installation solaire photovoltaïque - Ecole figurant sur le tableau en annexe :

d'un montant global estimé à : 600,00 Euros
avec une participation financière communale s'élevant à : 300,00 Euros

Afin de permettre au Syndicat de lancer la procédure de réalisation des études, il convient que la collectivité :

- 1) **APPROUVE** le plan de financement de l'opérations à programmer figurant en annexe, et notamment la répartition financière proposée.
- 2) **S'ENGAGE** à verser au Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie sa participation

Le Conseil, après avoir pris connaissance du projet figurant en annexe et délibéré par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **APPROUVE** le plan de financement et sa répartition financière :

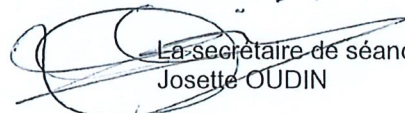
d'un montant global estimé à : **600,00 Euros**
avec une participation financière communautaire s'élevant à : **300,00 Euros**

- **S'ENGAGE** à verser au Syndicat, sous forme de fonds propres, la participation à la charge de la collectivité lors de l'émission du décompte final de l'opération.

Le maire,
Hervé BOURNE



La secrétaire de séance,
Josette OUDIN



Commune **LATHUILE**
 N° de contrat **26006**
 N° Sedit **LATH25015P**
 Date

PLAN DE FINANCEMENT
PROGRAMME 2026

Étude de structure complémentaire pour le développement d'une installation solaire photovoltaïque - Ecole

Reçu en préfecture le 29/05/2026
 Publiée le **29 MAI 2026**
 ID : 074-217401470-20260525-DL2026_381DE



472769/sj/strisunipr_sus_documents - Lathuille
 Envoyé en préfecture le 29/05/2026
 Collectivité : Lathuille
 Reçu en préfecture le 29/05/2026
 Publiée le **29 MAI 2026**
 ID : 074-217401470-20260525-DL2026_381DE

Numéro d'opération :				Opération :			
Code programme		Année de la demande d'intervention		N° de la demande d'intervention		Sous-opération	
Étude de structure complémentaire pour le développement d'une installation solaire photovoltaïque - Ecole				Étude de structure complémentaire pour le développement d'une installation solaire photovoltaïque - Ecole			
EF	25	015	001	Nature	Montant HT de la dépense	TVA	Montant TTC de la dépense
				Étude de structure complémentaire pour le développement d'une installation solaire photovoltaïque - Ecole	500,00 €	100,00 €	600,00 €
TOTAL					500,00 €	100,00 €	600,00 €

REPARTITION DU FINANCEMENT								
Participation du SYANE				Participation de la collectivité				
	Taux de participation sur montant HT	Participation sur montant HT	TVA à charge du SYANE	Total SYANE	Taux de participation sur montant HT	Participation sur montant HT	TVA à charge de la collectivité	Total de la collectivité
	50%	250,00 €	50,00 €	300,00 €	50%	250,00 €	50,00 €	300,00 €
		250,00 €	50,00 €	300,00 €		250,00 €	50,00 €	300,00 €

La participation de la collectivité et la contribution au budget de fonctionnement du SYANE feront l'objet d'un recouvrement séparé sous forme de fonds propres lors de l'émission du décompte final de l'opération.